(Nom locataire) (Adresse)

> (Nom bailleur) (Adresse)

(Lieu), le (date)

Recommandé AR

Objet: Nullité du congé

Madame, Monsieur,

Je suis locataire, par bail du (date du bail) d'un appartement vous appartenant situé au (adresse).

Vous m'avez adressé un congé pour le (*date*). Sauf erreur de ma part, je vous informe que ce congé est nul et sans effet car il ne remplit pas les conditions fixées par la loi du 6 juillet 1989 et la jurisprudence :

En effet, au choix:

- 1) le congé n'a pas été délivré par lettre recommandée avec AR ou signifié par huissier.
- 2) le congé n'indique pas le nom ou la dénomination sociale du bailleur.
- 3) le congé n'a pas été délivré à chacun des titulaires du bail.
- 4) le congé n'indique pas le motif alléqué.
- 5) le motif n'est pas valable.
- 6) le délai de préavis de 6 mois n'a pas été respecté ; ainsi le congé aurait dû être délivré au plus tard le .

Le bail est donc renouvelé jusqu'au (date).

A défaut de réponse sous 15 jours, je considérerai que vous approuvez mon analyse.

Je vous prie d'agréer, *Madame, Monsieur*, l'expression de mes meilleures salutations.

(Nom) (Signature)